

# ADAM, ABBE DE PERSEIGNE, UN MAITRE SPIRITUEL DE L'OCCIDENT CHRETIEN

Pour citer cet article :

MAILLET, Laurent, « Un maître spirituel de l'occident chrétien, Adam, abbé de Perseigne », *RHAM*, tome 9, 2009.

A l'occasion du colloque « Le Maine et l'Europe, une histoire croisée » organisé en 2000 pour célébrer les 125 ans de la Société Historique et Archéologique du Maine, nous avons donné une conférence intitulée « Adam de Perseigne et Joachim de Flore, histoire d'une controverse dans l'Europe cistercienne du XII<sup>e</sup> siècle »<sup>1</sup>. Cette première rencontre avec l'abbé de Perseigne et la lecture de sa correspondance nous persuadèrent d'emblée que les lettres d'Adam, publiées et agrémentées de précieuses notices par le chanoine Bouvet<sup>2</sup>, offraient encore de belles perspectives de recherche. En 2005, nous avons donc soumis à la Société Historique et Archéologique du Maine un projet de conférence sur l'abbé de Perseigne, projet finalement inscrit au programme du Printemps de l'Histoire 2006. C'est cette conférence que nous publions ici.

Le grand renom spirituel d'Adam, l'ampleur de son action et la richesse de sa correspondance nous ont évidemment contraint à quelques sacrifices et nous avons privilégié trois axes pour notre conférence et pour l'article qui va suivre. Nous évoquerons tout d'abord Adam dans ses fonctions d'abbé de la communauté de Perseigne avant de présenter son rôle de conseiller spirituel auprès des grands d'Occident et de réformateur au sein de l'Eglise. En guise d'introduction à ces trois thématiques, commençons par dire quelques mots de la vie d'Adam avant son élection à l'abbatit de Notre-Dame de Perseigne en 1188.

Avant 1188, la biographie d'Adam comporte bien des zones d'ombre et les conjectures l'emportent sur les certitudes<sup>3</sup>. L'hypothèse d'une origine champenoise, qui repose sur un large faisceau d'indices, est la plus vraisemblable et l'on peut identifier presque formellement Adam de Perseigne à Adam, chapelain de Marie, comtesse de Champagne<sup>4</sup>. Sinon, comment expliquer les liens qui unissent Adam à la maison de Champagne et l'appel de Marie qui le requiert à ses côtés pour l'assister dans ses derniers instants<sup>5</sup>. Si l'on admet que le chapelain de la comtesse Marie et l'abbé de Perseigne ne font qu'un, une charte du comte de Champagne nous livre quelques éléments supplémentaires : en 1188, il donne à la léproserie

---

<sup>1</sup> Laurent Maillet, Adam de Perseigne et Joachim de Flore, histoire d'une controverse dans l'Europe cistercienne de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, Actes du colloque Le Maine et l'Europe, une histoire croisée, *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 2000, p. 173-188.

<sup>2</sup> Jean Bouvet, Correspondance d'Adam, abbé de Perseigne, *Archives Historiques du Maine*, tome XIII, Le Mans, 1951-1962.

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur la biographie d'Adam, voir Jean Bouvet, *Adam de Perseigne, Lettres*, coll. Sources chrétiennes, Editions du Cerf, 1960, p. 7-29.

<sup>4</sup> Marie de Champagne (1145-1198), est la fille de Louis VII et d'Aliénor d'Aquitaine. Elle a épousé en 1164 Henri I<sup>er</sup>, comte de Champagne.

<sup>5</sup> Adam répond à l'appel de sa protectrice mais arrive trop tard et assiste au triste exercice du « droit de dépouille » : la chambre de Marie est pillée et son cadavre jeté nu sur le sol. Thomas de Cantimpré, *Les exemples du livre des abeilles*, traduction par Henri Platelle, Brepols, 1997, p. 71-72.

de Deux-Eaux à Troyes, Asceline, mère d'Adam, chapelain de la comtesse Marie.<sup>6</sup> Adam serait donc d'origine modeste puisque sa mère est « donnée ». D'ailleurs, Adam rappelle parfois dans ses écrits qu'il est un « rusticanus », un homme de la campagne<sup>7</sup>.

Nous ne savons rien des études dont Adam tire sa grande culture théologique et littéraire. Nous ignorons également où il reçut la cléricature et où il fut ordonné prêtre. En revanche, dans l'une de ses lettres, Adam nous éclaire sur son parcours monastique : *Jadis, en effet, par un malheureux échange, je passai de ma blancheur de chanoine à la noirceur monacale ; revenu, de par la volonté de Dieu, de cette totale mais passagère noirceur à la candeur de la Vierge liliale, j'ai été, par la miséricorde de cette dernière, reçu à résipiscence*<sup>8</sup>. Adam n'a donc pas entamé sa vie consacrée chez les fils de saint Bernard et sa vocation cistercienne est l'aboutissement d'un long cheminement au cours duquel il fut d'abord chanoine régulier puis moine bénédictin. Adam, à la recherche d'une ascèse toujours plus grande, progresse donc vers une règle toujours plus stricte. On suppose qu'Adam fut bibliothécaire à l'abbaye bénédictine de Marmoutiers et qu'il aurait commencé sa vie cistercienne à Pontigny... Mais il ne s'agit que d'hypothèses<sup>9</sup>.

En 1188, Adam succède à Erard et devient le second abbé de Perseigne<sup>10</sup>, fille de Cîteaux et première abbaye cistercienne du Maine fondée en 1145 par Guillaume Talvas, comte de Ponthieu et d'Alençon, baron du Saosnois.

## Adam, abbé de Notre-Dame de Perseigne

Le terme «abbé» est la transcription de l'araméen « abba » qui signifie « père ». Les moines, qui s'appellent entre eux « frère », considèrent également leur communauté comme une famille dont l'abbé est le père. Tout dans le monastère, au temporel comme au spirituel, doit être soumis à l'autorité de l'abbé qui ne dispose pas pour autant d'un pouvoir arbitraire. En effet, la règle de saint Benoît encadre son pouvoir et lui impose notamment de consulter la communauté pour les décisions importantes.

### Adam de Perseigne, abbé au temporel

En 1188, Adam devient l'abbé de la plus riche abbaye cistercienne du Maine. En effet, Notre-Dame de Perseigne exploite une quinzaine de granges et son temporel déborde largement les frontières du Saosnois. Cette vaste assise foncière est liée à la générosité des fondateurs et de leurs descendants, ainsi qu'aux dons des nombreux hauts personnages qui figurent au cartulaire du monastère<sup>11</sup>.

La haute renommée d'Adam et les liens privilégiés qu'il entretient avec de nombreux grands d'Occident ne peuvent qu'attirer les dons et servir les intérêts temporels de l'abbaye. Sous l'abbatit d'Adam, Perseigne reçoit d'importantes donations et jouit notamment de la protection des Plantagenêts. Henri II, Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre accordent

---

<sup>6</sup> H. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, Paris, 1859-1866, tome III, p. 390, n°367.

<sup>7</sup> Jean Bouvet, *Adam de Perseigne, Lettres*, coll. Sources chrétiennes, Editions du Cerf, 1960, p. 8.

<sup>8</sup> Jean Bouvet, Correspondance d'Adam, abbé de Perseigne, *Archives Historiques du Maine*, tome XIII, Le Mans, 1951-1962, fascicule 9, p. 504.

<sup>9</sup> Jean Bouvet, *Adam de Perseigne, Lettres*, coll. Sources chrétiennes, Editions du Cerf, 1960, p. 11-14.

<sup>10</sup> Gabriel Fleury, *Cartulaire de l'abbaye cistercienne de Perseigne*, Mamers, 1880, p. 54. Adam sera abbé de Perseigne jusqu'à sa mort en 1221.

<sup>11</sup> Gabriel Fleury, *Cartulaire de l'abbaye cistercienne de Perseigne*, Mamers, 1880.

successivement à l'abbaye des chartes de protection qui garantissent les biens du monastère<sup>12</sup>. Adam tisse d'ailleurs des liens plus étroits avec Richard Cœur de Lion qui le choisit comme confesseur<sup>13</sup>.

Adam doit parfois défendre avec pugnacité les biens de l'abbaye face aux contestations, voire aux agressions subies par ses moines. Ainsi, il prend la plume pour alerter l'évêque du Mans et se plaindre des agissements des moines de Saint Martin de Sées<sup>14</sup> : « *Des moines de Sées sont venus avec leurs serviteurs armés de glaives et de bâtons, et, par la violence, sur le territoire même de votre diocèse, ils ont enlevé la dîme de nos labeurs, se sont emparés à quatre de l'un de nos moines prêtres, et l'ont gardé prisonnier jusqu'à ce qu'ils aient enlevé et emporté dans leurs chariots la quantité de gerbes de nos moissons qu'il leur a plu de nous prendre* ». Indigné, Adam sollicite l'intervention de l'évêque : « *Que votre autorité nous fasse d'abord restituer les biens qu'un acte inouï de violence nous a enlevés* ». Précisons qu'un vieux contentieux, remontant quasiment à la fondation de Perseigne, opposait les deux monastères<sup>15</sup>. Finalement, un accord intervient entre les deux communautés, comme le confirme un vidimus du comte Jean d'Alençon établi entre 1188 et 1191<sup>16</sup>.

Les conflits de propriété entre monastères sont très fréquents et l'usage de la force, plus largement employé chez les laïcs, n'est pas si rare dans les milieux monastiques. D'ailleurs, l'agression relatée par Adam ressemble férocement au pillage commis en 1492 par les moines de Champagne qui, flanqués d'une véritable milice armée, viennent s'emparer par la force de la récolte des moines du prieuré de Tennie, dépendant de l'abbaye de la Couture. L'affrontement, d'une extrême violence, se solde par la mort d'un homme, la gorge transpercée par une javeline<sup>17</sup>.

Outre les intérêts de son abbaye, Adam doit également défendre la réputation de sa communauté contre la calomnie. Dans la même lettre à l'évêque du Mans, après avoir dénoncé les exactions des moines de Saint Martin de Sées, Adam se plaint également de deux prêtres de Saosnes et de Neufchâtel qui calomnient les moines de Perseigne pour dresser la population contre eux : « *Ils nous poursuivent d'une telle hostilité et d'une haine si inexorable qu'ils ne nous sont rien de moins qu'épine dans l'œil, lance dans les côtes, glaive dans les entrailles, et notamment celui que vous venez d'ordonner prêtre et à qui, sur mes instances à moi, abbé de Perseigne, vous avez bien voulu conférer l'église de Neufchâtel* ». Mais, derrière le déchaînement des deux prêtres, se cache un litige temporel qu'Adam évoque à demi-mot : « *Si, conformément au serment précis qui les attache à leurs églises, ils réclamaient normalement leurs droits par vous ou de votre part, alors ils pourraient, sur ce terrain, être nos amis et nos alliés* ». Si Adam regrette sans doute amèrement d'avoir soutenu la candidature du prêtre calomniateur, son intervention auprès de l'évêque prouve son influence au sein du clergé séculier. Cette influence peut aussi servir matériellement le monastère : entre 1208 et 1214, Adam écrit à Hugues de Morville, évêque de Coutances, pour faire appel à sa générosité car la communauté de Perseigne doit financer la construction d'un bâtiment<sup>18</sup>.

Malgré son étendue, le temporel de Perseigne ne suffit pas à préserver la communauté des caprices de la nature et de la disette. Entre 1193 et 1201, l'abbé de Perseigne fait face à la stérilité exceptionnelle qui sévit pendant plusieurs années. En 1196, il écrit à Odon, chantre de

---

<sup>12</sup> Ibidem, chartes n° 12, 13, 15 et 18.

<sup>13</sup> Ibidem, charte n° 15.

<sup>14</sup> Jean Bouvet, Correspondance d'Adam, abbé de Perseigne, *Archives Historiques du Maine*, tome XIII, Le Mans, 1951-1962, fascicule 1, p. 37-41.

<sup>15</sup> Gabriel Fleury, *Cartulaire de l'abbaye cistercienne de Perseigne*, Mamers, 1880, charte LXVI, p. 97.

<sup>16</sup> Ibidem, charte CCVIII, p. 141.

<sup>17</sup> Laurent Maillet, L'abbaye de Champagne, le temporel d'une abbaye cistercienne du Maine au Moyen Age, *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1998.

<sup>18</sup> Jean Bouvet, Correspondance d'Adam, abbé de Perseigne, *Archives Historiques du Maine*, tome XIII, Le Mans, 1951-1962, fascicule 4, p. 265-267.

Bourges : « *Par ailleurs, très cher, j'irai vous voir quand j'aurai du temps : ce n'est pas encore pour tout de suite. La stérilité de cette année et la mort que partage le monde entier, me retiennent à la maison, et m'obligent à assister à une manière de funérailles* »<sup>19</sup>. Finalement, la succession des années de disette contraint Adam à disperser ses moines et à les « *mettre en nourrice dans des maisons étrangères* » en attendant des jours meilleurs<sup>20</sup>.

### **Adam, père de la communauté de Perseigne**

Dans sa correspondance, qui ne laisse aucune place à la banalité du quotidien, Adam ne révèle quasiment rien de son rôle d'abbé auprès de ses moines. Nous disposons néanmoins d'une lettre adressée à Jean, nouvel abbé de la Couture, auquel Adam prodigue de précieux conseils sur la charge abbatiale : « *Je ne voudrais point ici, très cher, soutenir qu'en fait de bonnes mœurs et d'habitude de bien vivre vous n'avez, grâce à Dieu, atteint la maturité de la vertu, mais seulement que vous avez à être tendrement nourri de lait et soigneusement formé, promu que vous êtes à cette nouvelle dignité* »<sup>21</sup>. A travers les conseils qu'il donne au nouvel abbé, Adam nous révèle sa conception de l'abbatiate et les qualités qu'il juge nécessaires à son bon exercice.

La première de ces qualités est l'exemplarité car Adam rappelle que l'abbé est « *l'imitation du Christ* ». Rappelons que les moines cénobites quittent le monde pour mener une vie apostolique en essayant d'approcher la perfection de la première communauté chrétienne formée par le Christ et les Apôtres. L'abbé doit donc nourrir ses fils de son exemple pour les mener au salut et, comme l'écrit Adam : « *garder inébranlable sa résolution de n'être en rien le serviteur du mal ou de l'injustice* ». Adam reprend là les principes prescrits par la Règle de saint Benoît. Il se fait ensuite plus précis et conseille à Jean, pour demeurer dans l'esprit de la Règle et approcher ainsi la perfection apostolique, de vivre selon l'esprit de la Grâce septiforme. Adam s'appuie sur chaque aspect de la Grâce septiforme pour édicter une série de principes qui doivent guider le nouvel abbé : avoir l'esprit de la crainte de Dieu pour rester humble, avoir l'esprit de piété qui conduit à la miséricorde, avoir l'esprit de science pour bien connaître ses moines, avoir l'esprit de conseil, avoir l'esprit de force pour résister au mal et à l'épreuve, avoir l'esprit d'intelligence pour méditer l'invisible et le spirituel, avoir l'esprit de sagesse qui élève à la contemplation.

Selon Adam, l'abbé doit donc se montrer humble, miséricordieux, proche de ses moines et solide dans l'épreuve. Il doit également, tout en veillant sur ses fils, ne pas négliger la méditation et la contemplation : l'abbé ne doit pas oublier qu'il est lui-même un moine. C'est sans doute là une des grandes difficultés de la charge d'abbé et Adam, sans cesse appelé loin de son monastère, reconnaît lui-même qu'il peine à concilier la vie spirituelle et les affaires du siècle. Nous y reviendrons.

Adam ne montre aucune inclination à fonder l'autorité de l'abbé sur la sanction qui, selon la Règle, peut aller jusqu'aux châtiments corporels. Au contraire, Adam rappelle que « *le nom d'Abbé qui, comme le dit notre Règle, nous est donné d'après le nom de Dieu Père, exprime la sollicitude de l'amour paternel* ». Adam utilise également l'image de la mère protectrice et de la poule qui protège ses poussins : l'abbé doit protéger ses fils contre la

---

<sup>19</sup> Ibidem, fascicule 5, p. 307.

<sup>20</sup> Jean Bouvet, Correspondance d'Adam, abbé de Perseigne, *Archives Historiques du Maine*, tome XIII, Le Mans, 1951-1962, fascicule 10, p. 626. Cette situation interroge, car il semble surprenant que le vaste temporel de Perseigne, même en période de disette, ne suffise pas à assurer la subsistance de quelques dizaines de religieux. De même, dans la lettre adressée à l'évêque de Coutances (voir ci-dessus et note 12), Adam affirme sans équivoque que sa communauté n'a pas les moyens de faire bâtir.

<sup>21</sup> Ibidem, fascicule 3, p. 128-138.

tentation afin de les mener au salut. Le père, plutôt que d'inspirer la crainte, doit avant tout inculquer à ses fils la crainte de Dieu. Dans le gouvernement de sa communauté, Adam privilégiait sans doute la miséricorde et la persuasion. C'est d'ailleurs ce qui ressort d'un billet qu'Adam adresse à l'abbé de Chaloché pour recommander à sa miséricorde un frère expulsé de Perseigne.

*A l'abbé de Chaloché et au couvent du même lieu : être grandis par le mérite et glorifiés par la récompense d'une véritable vie religieuse.*

*« Ce ne sont pas les biens portants, mais les malades, qui ont besoin du médecin ». Cette sentence du Sauveur nous invite à remercier vivement votre bienveillance. Vous avez commencé par la mettre en pratique en recevant frère Robert, jadis moine de Perseigne, dans les entrailles de votre médicinale miséricorde. Puis vous avez relevé ce frère de la perdition, sort commun des mondains, et l'avez rendu à Dieu et à son Ordre.*

*Nous avons pris tout cela comme bienfaits personnels. Si, en effet, la rigueur de notre Ordre ne souffre pas que ce frère demeure actuellement chez nous, nous l'aimons pourtant sincèrement et nous considérons ceux qui lui font du bien, comme nos meilleurs amis.*

*Puissiez-vous donc lui continuer votre miséricorde ! Puisse ce frère se comporter chez vous de telle manière que Dieu vous récompense de l'avoir sauvé, et que lui, soit reconnaissant à Dieu et à vous de sa persévérance dans sa bonne résolution. S'il veut bien, en effet, assaisonner ses mœurs du sel de la divine sagesse, et si sa conduite s'inspire en tout des conseils de votre sainteté, c'est par ailleurs un homme de ressources, capable de rendre de grands services à votre maison.*

*Et donc, nous vous implorons en sa faveur. Nous l'implorons lui aussi : qu'il obéisse avec une humble soumission à vos conseils et à vos ordres. Qu'ainsi votre charité à son égard ne connaisse pas d'éclipse, et que votre bienveillance ne soit pas pour lui l'occasion de se noircir encore. Et si (cela se voit), sa conduite vient à mériter votre juste correction, que celle-ci, je vous en prie, soit appliquée avec douceur et que lui-même la subisse avec mansuétude.*

*Santé et force dans le seigneur et toujours à Votre Vénération<sup>22</sup>.*

Pour conclure sur la charge d'Adam à la tête de la communauté de Perseigne, nous allons évoquer un épisode pour le moins surprenant. En 1205, Adam quitte Perseigne et abandonne sa charge abbatiale pour faire sa profession comme simple moine à l'abbaye de Jouy, fondée par les comtes de Champagne<sup>23</sup>. Le chapitre général de Cîteaux n'accepte pas cette démission et renvoie Adam à Perseigne. Pourquoi Adam a-t-il quitté Perseigne ? Les sources restent muettes. Le Chanoine Bouvet avance avec circonspection des hypothèses liées au contexte politique. Adam entretient, comme nous l'avons précédemment évoqué, d'excellents rapports avec les Plantagenêts. Or, en 1205, le Maine passe sous l'autorité de Philippe Auguste<sup>24</sup>... Certaines missions confiées à l'abbé de Perseigne l'ont conduit à s'opposer à Thibaud du Perche<sup>25</sup>... D'autres hypothèses nous semblent envisageables : il peut s'agir de l'aboutissement d'un cheminement spirituel. Adam, après dix-huit années passées à la tête de sa communauté, renonce à l'abbatiale pour vivre une plus grande humilité sous l'habit du simple moine. Cette démarche sied bien au tempérament et au parcours d'Adam,

<sup>22</sup> Jean Bouvet, Correspondance d'Adam, abbé de Perseigne, *Archives Historiques du Maine*, tome XIII, Le Mans, 1951-1962, fascicule 7, p. 418-421.

<sup>23</sup> J. M. Canivez, *Statuta capitulorum generalium Ordinis cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, Louvain, 1933-1936. Année 1205, n°24.

<sup>24</sup> Jean Bouvet, Correspondance d'Adam, abbé de Perseigne, *Archives Historiques du Maine*, tome XIII, Le Mans, 1951-1962, fascicule 4, p. 295.

<sup>25</sup> Jean Bouvet, *Adam de Perseigne, Lettres*, coll. Sources chrétiennes, Editions du Cerf, 1960, p. 24.

toujours en quête d'une plus grande ascèse. Enfin, une crise interne a pu secouer la communauté de Perseigne, mais le chapitre général n'en dit rien. Toujours est-il que l'année 1206, qui suit son départ de Perseigne, est une année de silence absolu pour Adam.

## **Adam, conseiller spirituel des grands d'Occident**

Dans la correspondance d'Adam, quelques lettres s'adressent à des laïcs, de hauts personnages qui tiennent Adam pour conseiller spirituel. Avant d'évoquer ces lettres de direction de l'abbé de Perseigne, disons quelques mots de la lettre en tant que genre littéraire et moyen de communication dans les milieux monastiques au Moyen Age. La lettre est un genre littéraire très prisé des moines<sup>26</sup> et la possibilité de correspondre entre monastères est assurée par une sorte de service postal qui relie les abbayes, notamment lors du trépas d'un frère. Quand un moine décède, un messenger part annoncer la triste nouvelle dans tous les monastères en association de prière avec la maison du défunt. Le messenger part souvent chargé de lettres qu'il va distribuer au cours de son périple. Dans sa correspondance, Adam nous informe à deux reprises sur l'identité des ses porteurs de lettres : il s'agit dans un cas d'un frère<sup>27</sup> et dans l'autre d'une veuve qu'il recommande à la protection du destinataire<sup>28</sup>.

La dépense et la fatigue nécessaires à l'écriture d'une lettre lui confèrent une grande valeur et on la reçoit comme un précieux cadeau qu'il faut partager. De nombreuses lettres, apparemment privées, revêtent également un caractère public. Les lettres d'Adam, dont certaines s'apparentent à des traités, n'échappent pas à la règle et sont des lettres ouvertes. Les nombreux manuscrits du XIIIe siècle qui recèlent la correspondance d'Adam prouvent ce caractère public, grâce auquel ces lettres nous sont parvenues... Cette publicité de la lettre peut aussi flatter le destinataire, surtout un laïc de haut rang, mais nous allons voir qu'Adam ne verse pas dans la complaisance avec les laïcs qui lui semblent trop éloignés du Christ.

Dans la société médiévale, le rapport des hommes à l'au-delà est essentiel et l'existence ici-bas a pour principal objectif de gagner son salut. Pour fuir le péché et échapper à l'enfer, il faut donc mener une vie conforme à l'enseignement des Ecritures et multiplier les gestes de piété. Par exemple, pour les puissants, la fondation d'un monastère, geste de dévotion par excellence, permet de s'assurer les prières des moines, jugées déterminantes pour gagner le ciel. Fonder un monastère ou se montrer généreux envers les moines, perçus comme des intercesseurs entre les donateurs et Dieu, revient à souscrire une sorte d'assurance sur la vie post-mortem. Les chartes de donation précisent toujours la nature du contrat qui mêle temporel et spirituel à travers la sempiternelle formule « Je donne pour le salut de mon âme... ». C'est également dans leur quête du salut que de hauts personnages, cernés par toutes les tentations du monde, sollicitent les conseils d'Adam qui apparaît comme un maître spirituel « à la mode », un homme qu'il faut approcher pour s'approcher de Dieu. Pour oser un parallèle avec notre temps, Adam tient le rôle d'un « coach personnel » pour gagner le ciel. Richard Cœur de Lion, Marie de Champagne, fille de Louis VII, Jean d'Alençon et son fils Robert le choisissent comme confesseur. En 1198, Marie de Champagne, au seuil de l'éternité, appelle Adam à son chevet, espérant sans aucun doute que la présence de l'abbé à

---

<sup>26</sup> Jean Leclerc, *L'amour des Lettres et le désir de Dieu. Initiation aux auteurs monastiques du Moyen Age*, 3<sup>e</sup> édition, Editions du Cerf, Paris 1990, p. 170-175.

<sup>27</sup> Jean Bouvet, Correspondance d'Adam, abbé de Perseigne, *Archives Historiques du Maine*, tome XIII, Le Mans, 1951-1962, fascicule 3, p. 126.

<sup>28</sup> Jean Bouvet, Correspondance d'Adam, abbé de Perseigne, *Archives Historiques du Maine*, tome XIII, Le Mans, 1951-1962, fascicule 2, p. 80.

ses côtés puisse aider à sauver son âme. Malheureusement, Adam arrive trop tard et assiste impuissant au pillage de la chambre mortuaire de sa protectrice<sup>29</sup>.

Nous ne pouvons, dans le cadre de cet article, évoquer toutes les lettres qu'Adam a adressées à des laïcs. Nous avons donc choisi de nous attarder sur une lettre très représentative, tant sur le fond que sur la forme, des lettres de direction de l'abbé de Perseigne.

Cette lettre est adressée à la Comtesse du Perche, sans doute Mathilde, fille de Henri le Lion, duc de Saxe et nièce par sa mère de Richard Cœur de Lion. Elle a épousé Geoffroy II, comte du Perche, en 1189 et le couple figure parmi les généreux bienfaiteurs de la communauté de Perseigne. Comme l'indique le début de la lettre, Adam répond à la sollicitation de la comtesse qui l'a prié de lui tracer un bel idéal de vie pour la conduire vers son salut. Plutôt qu'une longue présentation, laissons la plume à l'abbé de Perseigne.

*A sa chère fille dans le Christ, l'illustre Comtesse du Perche, frère Adam le pêcheur, salut dans l'Esprit-Saint.*

*Votre dévotion me requiert avec insistance de vous adresser une lettre d'avis sur la vertu, et d'encouragement à désirer l'éternel. Voilà bien une demande louable et de bon augure, et plutôt à Dieu qu'il y eût en moi de quoi la combler ! [...]*

*O ! combien sont nécessaires la pureté et l'humilité de l'âme, à qui se consacre à devenir la demeure du Saint-Esprit ! Le service de l'humilité consiste à écarter tout le faste de l'orgueil, tandis que, par la pureté de votre vie, vous vous efforcez de plaire à l'Esprit-Saint. L'orgueil étant, en effet, l'origine du péché, et la crainte de Dieu, au contraire, le commencement de la sagesse, la sage humilité veille soigneusement à opposer ce remède à ce mal. [...] La vertu d'humilité, qui déjà, grâce à l'esprit de crainte, brise l'orgueil intérieur, écrase aussi l'orgueil de la chair par le remède d'une sainte modération. [...]*

*L'humilité, ô homme, te montre ce que tu es, ce que tu as été, ce que tu as à devenir. Il y a peu de temps, tu n'étais rien ; tu n'as été, pour commencer, qu'une vile semence ; tu n'es, en la présente vie, qu'un misérable réceptacle d'ordures ; dans peu de temps, tu seras la pâture des vers. [...]*

*O vanité superflue ! ô inutile étalage ! [...] O mode sans entrailles, qui emploie ce qui aurait dû servir à couvrir la nudité des pauvres, à couvrir et à traîner la poussière des places ! Dépourvues de fierté, les femmes de notre temps n'ont pas honte de ressembler à des renards. Comme ces vils animaux sont dotés de queues remarquablement longues, ainsi ces pécores mettent leur gloire dans la longue traîne de leur robe ondoyante !*

*Que de fois, circonstances aggravantes, les habits de cette façon s'acquièrent en rançonnant les pauvres, en dépouillant les veuves, en volant les orphelins ! Voilà l'origine, dans les garde-robes, des vêtements de rechange, l'origine des dépenses en somptueux édifices, du gavage des ventres dans des banquets raffinés. La noblesse du siècle se procure des mets recherchés et tout ce qu'il y a de plus précieux, au détriment de ceux dont la vie s'écoule dans une extrême pauvreté.*

*Plaise à Dieu que vous, ma fille, vous méditez souvent ces pensées et que, renonçant aux exigences d'une haute origine, vous poursuiviez moins la conformité à ce siècle que l'application à satisfaire celui qui, Fils du plus grand des pères, voulut humblement se faire homme ! [...]*

*Sans doute, l'Esprit-Saint, qui vous a créée âme et corps, et à qui l'une et l'autre appartiennent, a réellement, selon la loi du mariage, cédé à votre mari, son droit sur votre corps ; mais il revendique l'âme pour lui, et ne permet pas qu'elle appartienne à un autre. Votre mari selon la chair est l'époux de votre chair ; votre Dieu est l'époux de votre âme :*

---

<sup>29</sup> Thomas de Cantimpré, *Les exemples du livre des abeilles*, traduction par Henri Platelle, Brepols, 1997, p. 71-72. Voir note 5 de cet article.

*pourtant aucune jalousie n'agite ni l'un ni l'autre, pourvu qu'à l'égard de l'un et de l'autre, vous demeuriez fidèle et chaste. A votre époux céleste, vous devez la pureté de votre âme, comme vous devez offrir une chair pure à votre mari de chair. Cet époux (céleste) a doté la pureté de votre âme, des splendeurs angéliques, et vous avez reçu cette dot dans le mystère de la foi et la certitude de l'espérance. O ! si vous aimiez cette dot, si vous vous gardiez de mépriser cet époux comme s'il ne vous avait pas donné grand chose ! Vous êtes de noble extraction et, selon la chair, de race royale, tant du côté maternel que du côté paternel ; mais incomparablement plus noble vous a faite cette dot dont vous a gratifiée votre illustre et noble époux ! Regardez-le, aimez-le, soupirez vers lui, car il est l'unique douceur, la suprême beauté, la joie singulière. N'allez pas, à cause d'un autre, lui refuser son droit, et lorsque votre époux de chair s'unit à vous, mettez, vous, votre joie à demeurer fixée, spirituellement, en votre époux céleste. Il est juste, assurément, qui plus est, la justice même ; lui-même a institué la loi du mariage, et tandis que vous rendez à chacun son dû, il se trouve que vous pratiquez du fait même la justice céleste. Ainsi donc, dans votre chair, rendez son droit à votre mari ; faites-le de manière à ne pas dépouiller Dieu de son droit propre, puisque ce ne pourrait être que pour votre bonheur que vous transféreriez indûment le droit de l'un ou de l'autre à un usage étranger. [...]*

*Donc le mariage, concédé par l'indulgence divine à la faiblesse humaine, est institué à titre de remède, mais de remède inefficace s'il n'est préservé par trois biens. Le premier est la fidélité ; le second, l'espoir d'une descendance ; le troisième s'appelle le sacrement. [...]*

*Si, à ces trois biens qui préservent le mariage de toute faute, vous ajoutez les œuvres de miséricorde et de piété ; si dans l'acte conjugal légitime lui-même, vous observez la manière et la mesure, si vous ne détournez pas au profit de la chair les jours solennels et les fêtes jeûnées, destinés au progrès de l'âme, vous ne serez pas éloignée du salut. [...]*

*Voici, ma très chère (dame), le modèle de vie que vous m'avez pressé de vous tracer. Si vous redressez, d'après ce modèle, votre voie et votre vie, vous en augmenterez et votre gloire et ma joie. Qu'il vous en accorde la force, qu'il garde en toute paix et salut, votre personne, les personnes de votre mari et de vos enfants, celui qui toujours attentif aux vœux de ceux qui l'aiment, se propose lui-même en récompense à l'heureuse persévérance. Bonne santé<sup>30</sup>.*

Dans la première partie de la lettre, Adam insiste sur deux vertus : la pureté et l'humilité de l'âme. Il explique que l'humilité, associée à la crainte de Dieu, permet de lutter contre l'orgueil qui est à l'origine du péché. Adam exhorte donc Mathilde à fuir la vanité et les plaisirs d'un monde qui passe pour mieux se consacrer à son salut éternel. Ces conseils, qui viennent souvent sous la plume de l'abbé de Perseigne, incitent les laïcs à suivre une morale empreinte d'idéal monastique. La vie monastique étant considérée comme la plus parfaite, les maîtres spirituels issus du cloître exercent une profonde influence sur la spiritualité des laïcs. L'abbé de Perseigne, par ses lettres ouvertes, participe largement à ce mouvement d'édification des laïcs par la diffusion des valeurs du cloître. Adam place comme première vertu la première vertu du moine, l'humilité, et sans inviter la comtesse à se retirer du monde, il lui conseille néanmoins d'en fuir les dangers, de se tenir en retrait des tentations qui détournent l'âme de Dieu. Dans ses conseils pour sauver les laïcs, Adam met donc en exergue l'humilité, la pureté de l'âme, la sainte modération et la distance au monde. Il se fait plus discret sur une vertu comme la charité, même s'il dénonce la spoliation des pauvres, des veuves et des orphelins, « *circonstances aggravantes* » de la vanité des puissants et de leur « *inutile étalage* ». Si Adam insiste moins sur la charité, c'est aussi qu'il s'agit d'une vertu

---

<sup>30</sup> Jean Bouvet, Correspondance d'Adam, abbé de Perseigne, *Archives Historiques du Maine*, tome XIII, Le Mans, 1951-1962, fascicule 3, p. 128-138.



dont les riches ont moins de peine à se parer. Beaucoup de hauts personnages qui mènent une existence peu chrétienne pratiquent la charité, parfois avec une vaniteuse ostentation, en espérant se racheter. Enfin, le ton et le propos de la lettre à la Comtesse du Perche laissent à penser qu'Adam s'adresse à une âme pieuse et déjà charitable, mais qui cherche encore à s'élever.

Finalement, en tant que moine, Adam privilégie une approche plus intime de la quête du salut et sa prédication participe à l'affirmation d'un sentiment religieux plus intériorisé, fondé sur la pénitence et l'essor de la conscience individuelle.

La seconde partie de la lettre revêt un grand intérêt<sup>31</sup> car Adam y aborde le sacrement du mariage et s'aventure assez loin sur le terrain de la chair. La Comtesse du Perche, soucieuse d'éviter l'état de péché ou voulant peut-être se refuser, veut que l'abbé de Perseigne lui dise quelle attitude adopter dans le lit nuptial. Adam, conscient du caractère public de ses lettres, a forcément pesé ses mots sur un sujet aussi crucial pour l'Eglise qui condamne la sexualité mais doit se soumettre aux impératifs de la procréation. C'est d'ailleurs pour exercer un contrôle étroit sur la sexualité de l'immense majorité qui n'a pas choisi les états supérieurs de la virginité ou du célibat que l'Eglise a institué le sacrement du mariage. Comme l'écrit Adam : « *Le mariage, concédé par l'indulgence divine à la faiblesse humaine est institué à titre de remède* ». Le mariage reste donc un état périlleux pour le salut. D'ailleurs, la subtilité et l'équilibre de la réponse d'Adam prouvent à quel point il guide Mathilde sur un chemin de crête étroit et bordé de précipices.

Adam s'appuie sur la séparation de l'âme et du corps pour expliquer que Dieu, qui possède évidemment les deux, concède lors du mariage un droit d'usage au mari, le *debitum*<sup>32</sup>, sur le corps de son épouse. En revanche, l'âme reste l'épouse exclusive de Dieu. Partant de ces prémisses, Adam conseille à Mathilde de ne pas se refuser à son époux mais de ne lui céder que ce qui lui revient et surtout de privilégier son époux céleste : « *lorsque votre époux de chair s'unit à vous, mettez, vous, votre joie à demeurer fixée, spirituellement en votre époux céleste* ». Le corps de Mathilde, cédé temporairement au mari, ne doit en aucun cas frémir, l'épouse doit se garder du plaisir de la chair. Le désir et le plaisir sont réservés à l'époux céleste : « *Regardez-le, aimez-le, soupirez vers lui, car il est l'unique douceur, la suprême beauté, la joie singulière* ». Finalement, pour s'unir à son mari sans pécher, l'épouse doit réprimer son corps pour n'écouter que son âme fixée en Dieu. Voilà pour ce que dit Adam à une épouse sur la bonne façon d'aimer dans le mariage. Remarquons que l'abbé de Perseigne n'envisage en aucun cas que Mathilde, elle aussi en saisine du corps de son mari par la loi du mariage, puisse désirer s'unir à son époux. Pour ce dernier, point d'épouse céleste, mais une interdiction d'éveiller le plaisir chez son épouse terrestre quand elle s'acquitte froidement de son *debitum*... A ce sujet, Georges Duby écrit : « *Est-il téméraire de penser que parfois les maris étaient exaspérés de sentir entre leurs femmes et eux, non point la présence de l'époux céleste mais celle du prêtre ? Combien d'hommes allaient, dans les maisons, comme celui dont Guibert de Nogent veut nous persuader qu'il était fou, criant, à propos d'une épouse obstinément fermée : les prêtres ont planté une croix dans les reins de cette femme* »<sup>33</sup>.

---

<sup>31</sup> La partie de la lettre d'Adam concernant le mariage a déjà été évoquée dans les ouvrages qui suivent : Georges Duby, *Mâle Moyen Age, de l'Amour et autres essais*, Champs Flammarion, 1990, p. 40-42.

Paulette L'Hermite-Leclercq, *L'Eglise et les femmes dans l'Occident chrétien des origines à la fin du Moyen Age*, Brepols, 1997, p. 254-256.

Jacques Paul, *Culture et vie intellectuelle dans l'Occident médiéval*, Armand Colin, 1999, p. 212-213.

<sup>32</sup> « La dette ».

<sup>33</sup> Georges Duby, *Mâle Moyen Age, de l'Amour et autres essais*, Champs Flammarion, 1990, p. 42-43.

Mais, devant les conseils d'Adam qui nous paraissent aujourd'hui si rigoureux, relativisons un peu. Adam est sans doute conscient de l'inévitable distance qui sépare ses prescriptions du quotidien du couple. L'idéal de vie qu'il trace à Mathilde reste un idéal vers lequel elle doit tendre. Ensuite, replacée dans son contexte, la lettre d'Adam est teintée de modération, d'équilibre, ce n'est pas la lettre d'un rigoriste qui condamne définitivement la chair et pousse les épouses vers le cloître. Adam pense que le mariage chrétien peut mener au salut, à condition « *dans l'acte conjugal lui-même, d'observer la manière et la mesure* ». Ce conseil donné plus loin dans sa lettre vient tempérer la frigidité prônée plus tôt.

Pour conclure sur cette lettre d'Adam à la Comtesse du Perche, mais plus largement destinée à toutes les épouses de l'aristocratie soucieuses de leur salut, ajoutons que les conseils donnés par Adam se retrouvent sous la plume de plusieurs auteurs également issus du cloître. Jean Leclerc cite par exemple saint Bernard et Egbert de Schönau qui, notamment pour contrer l'hérésie, défendent l'état conjugal et affirment que ceux qui n'ont pas choisi la vie consacrée peuvent faire leur salut dans le mariage, à condition d'accomplir l'acte de chair avec tempérance<sup>34</sup>. Egbert de Schönau considère d'ailleurs le plaisir sexuel au sein du mariage comme un péché véniel qui contribue à préserver les époux d'un mal beaucoup plus grave : la fornication. Quant au maître Alain de Lille, le « Docteur universel », il glorifie l'état conjugal : « *Oh qu'elle est grande la dignité du mariage ! Il commença au paradis. Il écarte le vice de l'incontinence. Il contient en lui-même un sacrement céleste. Il garantit cette fidélité au lit conjugal qui maintient entre les époux une communauté de vie sans division. Il libère la descendance de l'infamie, il rend exempt de faute le commerce charnel. En cet état, les Patriarches ont fait leur salut, les Apôtres ont été choisis. Qu'elle est grande la puissance de ce sacrement : grâce à elle, ce qui ferait tomber dans le précipice de la luxure ou de l'incontinence, est assumé par l'honnêteté conjugale* »<sup>35</sup>.

Finalement, quand il écrit à Mathilde, l'abbé de Perseigne sait qu'il s'adresse à une bonne chrétienne soucieuse de son salut et le ton est au conseil et à l'encouragement. Mais, Adam se montre parfois moins amical, voire franchement cinglant. A Blanche de Navarre, Comtesse de Champagne, qui réclame plusieurs copies de sermons, Adam écrit : *Mais, hélas ! qu'y a-t-il de commun entre vous et la contemplation des choses célestes, quand à la faveur d'un pouvoir terrestre et passager, tout l'océan de la vanité du monde vous a quasi submergée ? De là cette préoccupation de vêtements, condamnable chez une veuve, de là ces dépenses superflues, cette multitude de mets, cette multiplicité d'impôts, cette suite de cavaliers, la spoliation des pauvres, les flatteries variées de vos clients et, conséquence de votre soif de l'or, la perfidie des Juifs impunie, la licence scélérate des usuriers, la confusion installée dans les procès*<sup>36</sup>. Même si la critique des mœurs du siècle est un passage obligé des lettres d'édification de l'abbé de Perseigne, Blanche de Navarre ne s'attendait sans doute pas à une telle volée de bois vert.

### **Adam, réformateur de l'Eglise**

Sur les soixante six lettres d'Adam qui nous sont parvenues, une très large majorité est adressée à des ecclésiastiques, du simple prêtre au pape. Hormis quelques billets d'amitié, les lettres d'Adam aux hommes d'Eglise sont de deux types. En premier lieu, Adam est souvent

---

<sup>34</sup> Jean Leclercq, *Le mariage vu par les moines au XIIe siècle*, Editions du Cerf, 1982, p. 21-23.

<sup>35</sup> *Ibidem* p. 153.

<sup>36</sup> Jean Bouvet, *Correspondance d'Adam, abbé de Perseigne*, *Archives Historiques du Maine*, tome XIII, Le Mans, 1951-1962, fascicule 3, p. 148-158.

sollicité en tant qu'expert et prend la plume pour donner conseils ou avis sur des sujets aussi variés que la formation des novices, les vices et les vertus, la pénitence, un passage des Ecritures... Dans le second type de lettres, qui va davantage nous intéresser ici, Adam écrit en tant que réformateur et ses lettres visent à purifier les mœurs au sein de l'Eglise, notamment en fustigeant les dérives du clergé.

Si le péché est considéré comme inhérent à la condition des laïcs, Adam veut l'extirper du clergé, part spirituelle de la société qui doit sauver la part charnelle, les laïcs, de l'enfer. Pour sauver le monde, la pureté de l'élite spirituelle qui voue son existence à Dieu doit contrebalancer les turpitudes de la multitude qui vit dans le siècle. Que le péché se répande au sein de l'Eglise et l'équilibre, si difficile à tenir, sera rompu : le mal l'emportera et l'humanité sombrera dans le chaos. Adam veille et dénonce avec fougue les dérives du clergé pour les corriger et ainsi sauver les hommes. Il écrit au nouvel abbé de la Couture pour dénoncer les abus des moines bénédictins qui ne respectent pas leurs vœux<sup>37</sup>. Il signifie à l'évêque de Paris qu'il a levé une taille abusive sur les prêtres de son diocèse<sup>38</sup>. Il écrit à l'évêque du Mans pour lui reprocher de négliger ses ouailles et pour fustiger les prêtres qui cumulent les paroisses pour cumuler les revenus<sup>39</sup>. Nous pourrions ainsi multiplier les exemples... Nous avons choisi de citer et de commenter une lettre qui fait à peu de choses près la synthèse des critiques d'Adam et qui montre sa volonté de soigner les maux de l'Eglise.

En 1213, Innocent III décide de lancer une vaste consultation pour préparer le concile de Latran IV prévu pour 1215. Dans les lettres d'indiction adressées aux autorités ecclésiastiques, le pape fixe les deux priorités du concile : réformer l'Eglise et organiser la croisade pour délivrer la Terre sainte. Pour mieux réformer, Innocent III demande à tous ses correspondants de l'avertir des dérives que le concile devra corriger. Adam ne rate pas cette occasion de saisir la plume pour alerter le pape sur les agissements peccamineux de certains hommes de Dieu. Précisons qu'Innocent III a sans doute prêté une attention particulière à la lettre d'Adam. En effet, le pape a une profonde estime pour l'abbé de Perseigne et lui a confié plusieurs missions diplomatiques délicates. Nous y reviendrons.

*Au très excellent Père dans le Christ, Innocent, par la grâce de Dieu Souverain Pontife, Frère Adam, quoiqu'il vaille, Abbé de Perseigne, salut, et tout ce qu'un si pauvre fils peut souhaiter à un si auguste père.*

*De même qu'une maladie devient dangereuse si on la laisse sans aucun remède, de même, le médecin qui, tenant le salut entre ses mains, ne soigne pas la maladie, doit trembler. Le monde entier, Très Révérend Père, est frappé, par ses crimes, d'une maladie si pernicieuse, que si vous ne lui procurez, avec un soin et une célérité exceptionnels, le remède de votre sagesse médicinale, il est voué sans rémission à la damnation éternelle.*

*Les progrès de l'audace à mal faire ne connaissent plus, dans le clergé, ni bornes, ni voiles : c'est au point que non content d'abuser de la liberté qu'on lui accorde, jusqu'à l'outrepasser sans pudeur, il semble encore avoir, par les exemples de la plus infâme des vies, répandu les ténèbres sur la lumière de la foi et sur l'innocence des mœurs. Siégeant, en effet, dans la chaire de la corruption, les clerics sont devenus des professeurs de forfaits : impunis qu'ils étaient de leurs crimes, ils en sont venus à pécher avec le cynisme de l'habitude.*

*Il n'y a en effet personne pour les reprendre, personne pour s'affliger au nom du Christ, personne qui soit dévoré du zèle de la maison de Dieu. Mais, tandis que dormaient les hommes, je veux dire ceux qui auraient dû porter haut les yeux, tourner leur visage vers les nues, regarder le ciel, élever leurs regards et les diriger vers les astres, l'ivraie que l'homme*

---

<sup>37</sup> Jean Bouvet, Correspondance d'Adam, abbé de Perseigne, *Archives Historiques du Maine*, tome XIII, Le Mans, 1951-1962, fascicule 1, p. 18-29.

<sup>38</sup> Ibidem, fascicule 5, p. 309-315.

<sup>39</sup> Ibidem, fascicule 1, p. 32-36 et p. 41-46.

*ennemi est venu semer parmi le froment a grandi d'une manière incroyable, presque jusqu'à l'étouffer entièrement.*

*Avons-nous tort, Père, d'appeler ivraie, ces curés séculiers inutiles, que nous voyons pourvus de plusieurs paroisses, alors que leur costume, leur tenue, leur train de vie et leur conduite, révèlent en leur personne des laïcs plutôt que des clercs, et que, titulaires de nombreuses paroisses, ils dédaignent et de recevoir les ordres sacrés, et de desservir personnellement une seule des paroisses qu'ils possèdent ?*

*Ces hommes stériles, c'est trop clair, sont comme un bois planté autour de l'autel du Seigneur, et d'où se sont élancés, sur le bercaïl du Christ, les loups les plus rapaces ; je veux parler des « fermiers » de dîmes, qui, trafiquant pour le compte des curés titulaires, ont transformé en comptoirs les paroisses du Christ. Des curés livrent en effet, à un prix forfaitaire, aussi élevé que possible, leurs paroisses à des « fermiers » qu'ils considèrent comme leurs percepteurs. Et ces misérables caricatures de prêtres, s'appliquent avec une rage si cupide à spolier les populations, que l'Eglise se sentant affaiblie par eux, s'écrie en gémissant : « Ma puissance a dégénéré en misère, et mes os ont été ébranlés ! ».*

*Que dirons-nous des monastères de l'Ordre noir, et des couvents de chanoines réguliers qui, dans leur joie d'avoir à l'extérieur des obédiences, gaspillent si misérablement biens temporels et biens spirituels ? Car, à vrai dire, dans ces obédiences, on ne garde aucun respect de l'Ordre, on ne témoigne aucune obéissance aux supérieurs, et, n'était l'exigence de l'usage, qui donne le nom d' « obéissance » à des cures de ce genre, on les appellerait en vérité et plus à propos « habitacles de Satan », et « refuges contre l'obéissance ».*

*C'est là, en effet, qu'on s'adonne à l'esclavage des vices, là qu'on prend soin de son ventre, qu'on obéit aux voluptés de la chair ; et rien de tout cela ne se passe en secret, car au vu et au su des gens du monde, sous prétexte de bêtes à soigner, on garde sous son toit de pieuses femmes de rien. Par deux ou trois, ou, qui pis est, isolés, séparés de Dieu, mais non pas du monde, habitant sous les tentes de l'impudicité, fidèles observateurs du traité passé avec la mort, et du pacte établi avec l'enfer, ces gens-là n'ont plus du moine que l'habit, la tonsure et la taille, tandis que leur notoire vie de péché les rend entièrement étrangers à l'honneur monastique.*

*Votre zèle apostolique se pourra-t-il contenir devant de tels excès, et les affronts de cette engeance envers le Dieu Tout-puissant ne seront-ils pas vengés par vous, en particulier lors du Concile général que vous avez la salutaire pensée de convoquer, pour porter remède aux maladies de l'Eglise qui sombre ?*

*O, plaise à Dieu que dans ce grand Concile, les autres Pères profitent eux aussi de l'assistance de « l'Onction maîtresse », et qu'ainsi, par la sagesse que vous tenez de Dieu, soit donnée à l'Eglise du Christ la réglementation ferme et durable qui assurera, enfin, son honneur et sa gloire !*

*Que votre Vénérable Paternité connaisse dans le Seigneur santé et force sans défaillance<sup>40</sup>.*

Adam commence sa lettre par une franche mise en garde qui rappelle Innocent III à son impérieuse mission : soigner l'Eglise, ici assimilée à un corps malade, pour sauver le monde de la damnation. Le ton utilisé par Adam pour s'adresser au pape est une preuve supplémentaire de son autorité spirituelle. Après ce préambule, Adam se lance dans une diatribe dont la violence n'a d'égale que son indignation et sa volonté de voir Innocent III agir pour corriger les abus au sein du clergé. Adam dénonce les curés séculiers qui se comportent comme des laïcs, négligent leur sacerdoce et sont d'une cupidité sans bornes, cupidité forcément insupportable pour Adam qui prône et vit le détachement des richesses d'ici-bas.

---

<sup>40</sup> Jean Bouvet, Correspondance d'Adam, abbé de Perseigne, *Archives Historiques du Maine*, tome XIII, Le Mans, 1951-1962, fascicule 3, p. 111-117.

L'abbé de Perseigne s'attaque ensuite aux monastères bénédictins et aux couvents de chanoines réguliers. Il stigmatise plus particulièrement le désordre qui règne dans leurs obédiences et les mœurs des moines qui y vivent. Adam souligne notamment la présence de femmes dans ces « *habitacles de Satan* ».

Adam a donc des mots très durs pour les curés, les bénédictins et les chanoines réguliers. En revanche, il épargne totalement les moines blancs et érige implicitement Cîteaux en modèle. Pourtant, les statuts du chapitre général de Cîteaux nous rappellent que certains manquements à la discipline touchent aussi les abbayes et les granges cisterciennes<sup>41</sup>.

Finalement, si cette lettre révèle la profonde indignation d'Adam, elle est également un exercice de style qui s'inscrit dans un genre littéraire très prisé au Moyen Âge : la diatribe contre les mœurs du clergé, et Adam a sans doute la plume un peu lourde. Il n'empêche, certaines mesures prises par le concile viseront à remédier aux maux qu'il signale.<sup>42</sup> Remarquons aussi qu'Adam répond à Innocent III pour l'exhorter à la réforme mais qu'il passe sous silence la croisade, montrant ainsi sa réticence pour l'expédition sans désapprouver ouvertement la volonté du pape. En effet, en 1201, Innocent III avait sollicité Adam pour prêcher la quatrième croisade<sup>43</sup> puis l'abbé de Cîteaux l'avait choisi, avec trois autres abbés cisterciens, pour accompagner les croisés en Orient<sup>44</sup>. Face aux motivations douteuses de certains croisés et à la tournure plus temporelle que spirituelle de la croisade, Adam préféra rebrousser chemin bien avant Constantinople et cette expérience le laissa amer. D'ailleurs, Adam écrit à l'évêque du Mans pour qu'il tempère les ardeurs des clercs et des prêtres de son diocèse prêts à quitter soudainement leurs ouailles pour partir vers Jérusalem : *Que vous semble-t-il donc, Père, de certains croisés, clercs et prêtres, qui savent et peuvent régir avec prudence et fidélité les ouailles à eux confiées, et habituellement s'en acquittent, et qui néanmoins pensent agir selon la charité en abandonnant leurs brebis alors que sévissent les loups, pour se précipiter de leur seule initiative vers une entreprise que Dieu ne leur prescrit pas ? [...] Ce n'est pas, en effet, pour acquérir la terre de Jérusalem que le Christ a versé le prix de son sang, mais bien plutôt pour acquérir et sauver les âmes. D'où il me semble que ceux qui ambitionnent d'acquérir cette terre, et, en raison de leur ambition, négligent le salut des âmes, colorent des apparences de la piété un trafic qui les damne*<sup>45</sup>.

## Conclusion

A la charnière des XIIe et XIIIe siècles, Adam de Perseigne est l'un des chefs de file de l'ordre cistercien et une référence spirituelle pour l'Occident. Son autorité lui permet d'exercer une réelle influence au sein de l'Eglise, mais aussi sur la société laïque qu'il cherche à éloigner du péché sans la condamner définitivement. Les lettres à l'abbé de Chaloché et à la comtesse du Perche, citées précédemment, prouvent qu'Adam croit aux capacités des hommes à s'amender et à se sauver.

Sur les thèmes abordés, voire effleurés dans cet article, il reste évidemment beaucoup à dire et ce travail ne constitue qu'une première approche, une sorte de synthèse introductive à l'œuvre et à la vie d'Adam. Mais, pour être tout à fait complet sur les lacunes de ce travail, il

---

<sup>41</sup> Chrysogonus Waddell, *Twelfth-century statutes from the Cistercian general Chapter*, Cîteaux, Commentarii cistercienses, Brecht, 2002.

<sup>42</sup> Jean Bouvet, Correspondance d'Adam, abbé de Perseigne, *Archives Historiques du Maine*, tome XIII, Le Mans, 1951-1962, fascicule 3, p. 148-158.

<sup>43</sup> Raoul de Coggeshale, Chronicon Anglicanum, dans Dom Bouquet, *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, tome XVIII, Imprimerie Royale, Paris, 1822, p. 93.

<sup>44</sup> J. M. Canivez, *Statuta capitulorum generalium Ordinis cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, Louvain, 1933-1936. Année 1201, n°37.

<sup>45</sup> Jean Bouvet, Correspondance d'Adam, abbé de Perseigne, *Archives Historiques du Maine*, tome XIII, Le Mans, 1951-1962, fascicule 1, p. 41-46.

nous faut revenir sur les sacrifices évoqués dans l'introduction et dire quelques mots des thématiques passées sous silence<sup>46</sup>.

En premier lieu, durant tout son abbatiat (1188-1221), Adam de Perseigne a une grande activité diplomatique. En effet, son charisme lui vaut souvent d'être appelé par le pape ou l'abbé général de Cîteaux pour remplir d'importantes missions. Adam se trouve ainsi souvent mêlé aux affaires des grands d'Occident, comme en 1208 quand Innocent III le charge de réconcilier Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion pour organiser la croisade contre les Albigeois. Adam vit donc cette destinée paradoxale, dans la lignée de celle de saint Bernard, du moine cistercien qui, cultivant l'humilité et le retrait du monde, se voit souvent rattrapé par le siècle et arraché à sa solitude. D'ailleurs, Adam regrette parfois les nombreuses missions qui le mènent loin de son monastère pour le plonger au cœur d'affaires bien étrangères à son idéal de vie apostolique : *Je l'avoue, je ne suis pas exempt de cette folie dont j'ai souvent parlé. Malheureux que je suis, je trouve dans la religion des prétextes à m'attacher aux soucis du siècle ; moi qui avais juré de mépriser le monde, je me laisse trop souvent entraîner en Égypte*<sup>47</sup>. La mission d'Adam la plus retentissante est sa controverse avec Joachim de Flore, le célèbre abbé calabrais prophète de l'Antéchrist. Nous avons déjà consacré une étude à cette controverse<sup>48</sup> et nous pensons déjà à une contribution plus large sur l'action diplomatique de l'abbé de Perseigne.

Dans la correspondance d'Adam, nous n'avons pas retenu le thème de l'amitié, pourtant souvent présent. Là encore, le champ reste en friche, mais gageons qu'un travail d'intertextualité avec d'autres lettres d'amitié, notamment celles de saint Bernard, ou avec les traités sur l'amitié de Cicéron et d'Aelred de Rielvaux serait riche d'enseignements.

Bref, les perspectives de recherche sont prometteuses mais il nous faudra encore travailler, car pour l'heure, comme l'écrit Adam : *Une pieuse réserve sur ce qui nous échappe vaut mieux qu'une âpre discussion sur ce dont on est incertain*<sup>49</sup>.

**Laurent Maillet**

*Société Historique et Archéologique du Maine  
DEA d'histoire médiévale, Université du Maine*

---

<sup>46</sup> Pour nos recherches sur Adam de Perseigne, nous ne retenons ni l'analyse de ses commentaires sur les Écritures, ni une approche de ses qualités littéraires, car ces sujets échappent à nos compétences. Nous renvoyons le lecteur aux travaux du chanoine Bouvet cités en bibliographie.

<sup>47</sup> Ibidem fascicule 8, p. 481.

<sup>48</sup> Laurent Maillet, Adam de Perseigne et Joachim de Flore, histoire d'une controverse dans l'Europe cistercienne de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, Actes du colloque Le Maine et l'Europe, une histoire croisée, *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 2000, p. 173-188.

<sup>49</sup> Jean Bouvet, *Adam de Perseigne, Lettres*, coll. Sources chrétiennes, Editions du Cerf, 1960, p. 179.

## BIBLIOGRAPHIE

### Travaux consacrés à Adam de Perseigne

- A. Andrea, Adam of Perseigne and the Fourth Crusade, *Cîteaux. Commentarii Cistercienses*, vol. 36, 1985.
- Thomas Atkinson Jenkins, *Eructavit, an old french metrical paraphrase of psalm XLIV*, Dresde, 1909.
- Jean Bouvet, Lettre inédite d'Adam de Perseigne à Simon, ancien abbé de Savigny, *Collectanea Cisterciensia*, 1956.
- Jean Bouvet, Biographie d'Adam de Perseigne, *Collectanea Cisterciensia*, 1958.
- Jean Bouvet, *Adam de Perseigne, Lettres*, coll. Sources chrétiennes, Editions du Cerf, 1960.
- Jean Bouvet, Correspondance d'Adam, abbé de Perseigne, *Archives Historiques du Maine*, tome XIII, Le Mans, 1951-1962.
- Jean Bouvet, Le « Soliloquium » d'Adam de Perseigne, *Collectanea Cisterciensia*, 1988.
- Barthélémy Hauréau, Adam de Perseigne, dans *Histoire littéraire du Maine*, nouvelle édition, tome I, Dumoulin librairie, Paris 1870.
- Benedict Lohr, The Philosophical life according to Adam de Perseigne, *Collectanea Cisterciensia*, 1963.
- Laurent Maillet, Adam de Perseigne et Joachim de Flore, histoire d'une controverse dans l'Europe cistercienne de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, Actes du colloque Le Maine et l'Europe, une histoire croisée, *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 2000.
- Dominique Mathieu, Une lettre inédite d'Adam de Perseigne, *Collectanea Cisterciensia*, 1936.
- Dominique Mathieu, Un sermon inédit d'Adam de Perseigne, *Collectanea Cisterciensia*, 1937.
- Louis Merton, La formation monastique selon Adam de Perseigne, *Collectanea Cisterciensia*, 1957.
- Grace Perigo, *The letters of Adam of Perseigne*, Cistercian Fathers Series 21, 1976.

## Ouvrages consultés pour cet article

- H. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, Paris, 1859-1866.
- Philippe Baud, *La ruche de Cîteaux. Les plus belles pages des premiers Pères cisterciens*, Editions du Cerf, 1997.
- J. M. Canivez, *Statuta capitulorum generalium Ordinis cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, Louvain, 1933-1936.
- Thomas de Cantimpré, *Les exemples du livre des abeilles*, traduction par Henri Platelle, Brepols, 1997.
- Georges Duby, *Mâle Moyen Age, de l'Amour et autres essais*, Champs Flammarion, 1990.
- Gabriel Fleury, *Cartulaire de l'abbaye cistercienne de Perseigne*, Mamers, 1880.
- Gabriel Fleury, *L'abbaye cistercienne de Perseigne. 1145-1790*, Mamers, 1880.
- Jean Leclerc, *L'amour des Lettres et le désir de Dieu. Initiation aux auteurs monastiques du Moyen Age*, 3<sup>e</sup> édition, Editions du Cerf, Paris 1990.
- Jean Leclercq, *Le mariage vu par les moines au XIIIe siècle*, Editions du Cerf, 1982.
- Jean Leclerc, *L'amour vu par les moines au XIIIe siècle*, Editions du Cerf, 2007.
- Paulette L'Hermitte-Leclercq, *L'Eglise et les femmes dans l'Occident chrétien des origines à la fin du Moyen Age*, Brepols, 1997.
- Laurent Maillet, *L'abbaye de Champagne, le temporel d'une abbaye cistercienne du Maine au Moyen Age*, *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1998.
- Jacques Paul, *Culture et vie intellectuelle dans l'Occident médiéval*, Armand Colin, 1999.
- Michel Rouche (sous la direction de), *Mariage et sexualité au Moyen Âge. Accord ou crise ?*, colloque international de Conques, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000.
- Chrysogonus Waddell, *Twelfth-century statutes from the Cistercian general Chapter*, Cîteaux, *Commentarii cistercienses*, Brecht, 2002.